

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,  
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

Le secrétaire d'Etat chargé des Transports,  
de la Mer et de la Pêche

Paris, le

20 AVR. 2016



Réf : D15024905

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu me faire part de vos préoccupations sur l'avenir de la ligne de train d'équilibre du territoire (TET) Paris - Nevers.

Les TET constituent une composante essentielle de la desserte territoriale. Toutefois, ces trains ne répondent aujourd'hui plus de manière satisfaisante aux attentes des voyageurs, en termes de dessertes comme de qualité du service. Depuis 2011, la fréquentation a chuté de 20%, rendant l'exploitation de ces lignes financièrement insoutenable. Le déficit devrait dépasser 400 M€ cette année.

Face à cette situation, j'ai lancé le chantier de la renaissance de ces trains, afin qu'ils retrouvent leur pertinence et leurs clients.

La feuille de route présentée le 7 juillet 2015, suite au rapport de la commission présidée par le député Philippe Duron, a permis d'engager une nouvelle dynamique pour faire renaître l'offre TET. Elle repose sur le droit à la mobilité, la solidarité nationale, l'aménagement du territoire et la maîtrise de l'équilibre économique.

J'ai ainsi missionné le préfet François PHILIZOT pour être l'interlocuteur des territoires et des parties prenantes concernant les évolutions d'offre et de gouvernance. Il conduit actuellement une large concertation avec les régions pour examiner les modalités d'évolution des services TET, à partir des évolutions d'offre préconisées par la commission. Il s'agit de trouver les articulations optimales de chaque activité et de chaque mode de transport, afin d'exploiter au mieux les services existants. Des décisions seront prises au fur et à mesure d'éventuels accords avec les Régions, et au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2016.




Monsieur Patrick TIMMERMAN  
Maire de Saint-Satur  
Mairie 36, rue du Commerce  
18300 SAINT-SATUR

En outre, le confort et la qualité du service, attentes légitimes des voyageurs, sont au cœur des préoccupations du Gouvernement. J'ai annoncé le 19 février dernier que le Gouvernement engageait le renouvellement du matériel roulant des lignes TET. Ainsi, le parc de matériel roulant des lignes TET structurantes, sera entièrement renouvelé d'ici 2025, pour un montant d'environ 1,5 milliard d'euros. Le parc de matériel roulant des autres lignes bénéficie également d'investissements sans précédent, avec 34 rames neuves qui sont déjà en cours d'acquisition pour un montant de 510 M€, et avec 30 rames neuves supplémentaires, à un niveau, qui seront acquises dans le cadre du marché existant entre SNCF Mobilités et Alstom.

L'Etat investit par ailleurs lourdement dans la modernisation des infrastructures ferroviaires, en particulier dans le cadre de la nouvelle génération des contrats de plan Etat-Régions, pour la plupart signés ou sur le point de l'être. Ce sont ainsi 2 milliards d'euros que l'Etat investira entre 2015 et 2020, en lien avec SNCF Réseau et les collectivités partenaires, dont l'essentiel concerne l'amélioration du réseau existant emprunté par les Trains d'Equilibre du Territoire.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a series of connected loops and a horizontal line at the end.

Alain VIDALIES